

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2646

Fête des Lumières 2016 - Associations - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel.

Direction des Evènements et Animations

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2646 - FETE DES LUMIERES 2016 - ASSOCIATIONS - APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant plusieurs nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques et gratuits dans l'espace public.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi, pendant la durée de la Fête, une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

Par délibération n° 2015/1663 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a pris acte du report de la Fête des Lumières 2015 en décembre 2016, à la suite des attentats de Paris du 13 novembre 2015 et de l'adoption par le Parlement de la prorogation de l'état d'urgence à compter du 26 novembre 2015.

Ainsi, la Ville de Lyon avait pris la décision de transformer la Fête des Lumières en un hommage aux victimes des attentats du 13 novembre. La Ville souhaitait ainsi manifester son unité, son esprit de résistance, mais aussi sa vigilance. Dans un contexte où la menace terroriste restait à un niveau élevé, elle a ainsi fait preuve de responsabilité tout en demeurant fidèle à l'esprit d'un événement constitutif de l'histoire et de l'identité de la ville.

C'est dans ce même état d'esprit que la Ville a décidé de maintenir cette manifestation emblématique de la Métropole tout en l'adaptant, en limitant sa durée et son périmètre afin de pouvoir assurer la sécurité de chacune et de chacun. Densifiée, concentrée, la Fête des Lumières 2016 sera une édition forte de grands projets emblématiques.

Cette année, la Fête des Lumières aura donc lieu du jeudi 8 au samedi 10 décembre 2016.

Dans ce cadre renouvelé de l'événement, certains projets présentés par les associations à la Ville de Lyon en vue d'être subventionnés ne pourront pas trouver leur place dans le périmètre de la Fête des Lumières 2016.

Or, les associations qui menaient leurs projets et comptaient sur un subventionnement ont engagé des dépenses pour produire leurs projets pour l'édition 2016 sur la base de promesses de subventionnement émises par les services de la Ville.

Au regard de la date de l'annonce de cette modification de la programmation et des promesses de subventionnement, lesdites associations se sont prévaluées d'un préjudice auprès des services de la Ville.

Dans ce contexte exceptionnel, la Ville de Lyon et les associations se sont rapprochées et ont décidé de régler, à l'amiable, sous la forme d'une transaction, en application des articles 2044 et suivants du Code Civil, ce différend dans le but d'éviter l'engagement de procédures contentieuses lourdes, coûteuses et aléatoires.

Il s'agit des associations suivantes :

Organisateur	Projet	Lieu(x)	Subvention votée en 2015 en €	Somme versée en 2015 en €	Somme réellement engagée par les associations en €	Montant de l'indemnisation en €
1^{er} arrondissement						
Collectif Arts Mobiles	Balloons Balloons est une scénographie inspirée des expériences de vol de ballons à air chaud. Dans la cour du Lycée Flesselles, plusieurs installations ludiques mettent en mouvement des ballons, dont la forme évoque les célèbres montgolfières. Course de Montgolfières, jardin de Montgolfières, ombre chinoise...	Lycée Flesselles	5 000,00	4 000,00	6 000	2 000
2^e arrondissement						
Théâtre des Asphodèles	Grandes Images et Labo des Asphos Les artistes et étudiants transforment la place Charles-Marie Widor, le square pour enfants, les arbres, les jeux, les façades de l'école et de l'église St-François-de-Sales par des objets, du design, de la mise en valeur architecturale, le tout déclinant la lumière dans tous ses états sur le thème du jeu !	Ecole Michelet / place Charles Marie Widor	18 000,00	10 800,00	14 620	3 820
3^e arrondissement						
Babel	Hologate Véritable machine à communiquer avec l'univers, elle nous a été confiée jusqu'au 8 décembre par des extra-terrestres afin de leur laisser un message... Comment ? En vous transformant en	Place Bir Hakeim	4 000	3 182	3 182	0

	<p>hologramme !</p> <p>Serez-vous de taille pour explorer un univers 100 % holographique ? Quels messages d'autres ont pu laisser avant vous ?</p> <p>Laissez-vous surprendre par les mystères que l'Hologate renferme et découvrez comment les artistes numériques ont transposés leurs œuvres en hologrammes, ouvrant de nouvelles dimensions à leur création.</p>					
5^e arrondissement						
<p>Centre Social et Culturel Champvert</p>	<p>Parade en Façade</p> <p>Imaginez un cirque à ciel ouvert, une piste qui se déroule depuis l'avenue Barthélémy Buyer jusqu'au parc de la villa Neyrand. Imaginez une acrobate suspendue à une corde lisse sur une passerelle, une fildefériste, un équilibriste au mât chinois, un carrousel de chevaux et des voltigeurs dans le parc et des feux d'artifices ...</p> <p>Un quartier transformé en cirque à ciel ouvert pour la Fête des Lumières !</p>	<p>Villa Neyrand</p>	<p>16 000,00</p>	<p>9 600,00</p>	<p>14 122</p>	<p>4 522</p>
6^e arrondissement						
<p>Théâtre des Asphodèles</p>	<p>Oceana Medusa – La parade du Ciel</p> <p>Les couleurs, lumières et formes des océans se donnent rendez-vous à Lyon le jeudi 8 décembre place Kléber et défilent le long du cours Franklin Roosevelt pour rallier le départ du feu d'artifice du 6^e arrondissement. Rejoignez cette parade et participez à la création d'un océan subaquatique, en devenant à votre tour, le temps d'une déambulation, une vaguelette, un filament,</p>	<p>Déambulation de la place Kléber à la place Maréchal Lyautey</p>	<p>9 000</p>	<p>9 000</p>	<p>9 000</p>	<p>0</p>

	entourer de magnifiques méduses lumineuses dans une galaxie sous-marine imaginaire...					
7^e arrondissement						
Théâtre du Verseau	<p>Cabaret Vert</p> <p>Un spectacle poétique où se mêlent professionnels et amateurs autour de la figure lumineuse d'Apollinaire. Une performance sensible, onirique, joyeuse et méditative. Le lycée Belmont sera le théâtre de ce Cabaret poétique et fantastique.</p>	Lycée Belmont Capdepon	4 000,00	2 400,00	4 595	2 195
PRADO Rhône-Alpes	<p>Lumière sur le parcours d'un Homme en devenir</p> <p>Un enfant est un homme en devenir. Le Prado se consacre à cette mission depuis plus de 150 ans. De son arrivée à sa sortie de l'institution, le jeune vivra autant de questions, d'apprentissages et de réalisations qui l'aideront à agir pour sa vie.</p> <p>Au sein de l'établissement qui a vu naître l'œuvre du Prado, le visiteur suit une déambulation lumineuse et sonore qui lui fera découvrir et vivre les différentes étapes de l'évolution d'un enfant vers le monde adulte et citoyen.</p>	ITEP Antoine Chevrier	3 000,00	1 800,00	6 000	4 200
AADN	<p>Sur les ailes des oiseaux</p> <p>Perchés sur le toit du centre hospitalier St Joseph - St Luc, faisant face à la ville illuminée, échappez-vous quelques instants de la foule pour profiter dans l'intimité d'une envolée poétique. Une cage se tient devant vous, emplie d'oiseaux qui se découpent en ombre chinoise sur la volière éclairée. Approchez-vous,</p>	CH St Joseph St Luc	2 000,00	2 000,00	2 373	373

	ouvrez la cage et observez. Vous découvrirez une ode à la liberté : le spectacle des oiseaux se déployant dans la nuit !					
Projets itinérants sur plusieurs arrondissements						
Collectif Arbuste	Mega candela 6 cylindres luminescents entourent un espace au creux duquel des bruits mystérieux et électroniques se propagent. Evoquant l'emblématique lumignon, ces imposants objets de tissus irradient un dance floor poétique et frénétique dont vous pourrez prendre le contrôle. Il faudra faire preuve d'habileté pour maîtriser le poste de commande et accéder aux applaudissements des autres visiteurs.	Parvis de l'ENS/ place Guichard	8 000,00	5 566,00	6 866	1 300

Vu les articles 2044 et suivants du Code Civil ;

Vu la délibération n° 2015/1663 du 23 novembre 2015 ;

Vu ledit protocole ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Le protocole d'accord transactionnel susvisé est approuvé.
2. M. le Maire est autorisé à signer et exécuter ledit document avec les associations susmentionnées.
3. Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, chapitre 67, nature 678, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN